



CHABEUIL, le 21 JUL. 2021

Service de l'Urbanisme
Hôtel de Ville
1 place Génissieu
26120 CHABEUIL

Affaire suivie par Céline ROUX
☎ 04.75.59.92.81

GTI GROUPE SAS
Représentée par Monsieur Pierre COUCHON
175 IMPASSE DE L'ABATTOIR
26120 CHABEUIL

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Objet : Dossier n° PC02606421C0018 – Décision tacite de rejet
Adresse de la construction : LA TRESORERIE

Monsieur,

Vous avez déposé le 09/03/2021, une demande de permis de construire enregistrée sous les références visées en objet.

Il vous avait été adressé une demande de pièces complémentaires en date du 01/04/2021 notifiée le 08/04/2021 (première présentation) vous indiquant que, conformément à l'article R.423-39 du code de l'urbanisme, vous disposiez de trois mois à compter de la date de réception pour compléter votre dossier.

Ce délai étant désormais expiré, je me vois dans l'obligation de vous confirmer que votre demande fait l'objet d'une décision tacite de rejet.

Le personnel du service de l'urbanisme se tient à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Par délégation du Maire
Patrice COURTHIAL
Adjoint en charge de l'urbanisme

